

RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

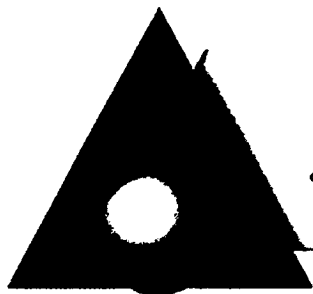
Numéro de gestion : 2001 B 00614

Numéro SIREN : 434 865 242

Nom ou dénomination : 2GCOM

Ce dépôt a été enregistré le 20/07/2018 sous le numéro de dépôt 12203

V. Couedel. Verant 2GCOM



Société 2GCOM
S.A.R.L. au capital de 37700 €
Château Bersol - Bat. 5
218-228 avenue du Haut Lévéque - 33600 PESSAC
Tél. 05 56 12 07 79 - Fax 05 56 12 46 70
Email: 2gcom@2gcom.fr - Site: http://www.2gcom.fr
RCS BORDEAUX 8434 863 242 - Code APE 4651 Z

SARL 2GCOM
218 AVENUE DU HAUT LEVEQUE
CHATEAU BERSOL BAT 5
33600 PESSAC

Le présent acte a été
déposé au Greffe du
Tribunal de commerce
de Bordeaux

DOSSIER FINANCIER

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Le 20 JUIL 2018

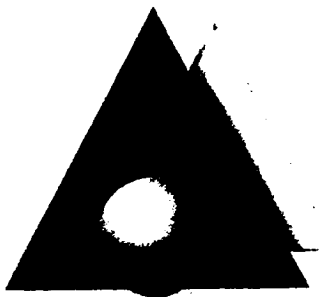
sous le N° 12203

<i>Attestation</i>	1
<i>Synthèse</i>	2
<i>Soldes Intermédiaires de Gestion</i>	3
<i>Soldes Intermédiaires 5 périodes</i>	4
— BILAN & COMPTE DE RESULTAT —	5
<i>Bilan Actif</i>	6
<i>Bilan Passif</i>	7
<i>Compte de Résultat 1/2</i>	8
<i>Compte de Résultat 2/2</i>	9
— ANNEXE —	10
<i>Règles & Méthodes comptables</i>	11
<i>Immobilisations</i>	16
<i>Amortissements</i>	17
<i>Provisions</i>	18
<i>Créances et Dettes</i>	19
<i>Comptes de régularisation</i>	20
<i>Produits et Charges exceptionnels</i>	21
— DETAIL DES COMPTES —	22
<i>Détail des Soldes Intermédiaires</i>	23
<i>Détail de l'Actif</i>	26
<i>Détail du Passif</i>	27
<i>Détail du Compte de Résultat</i>	28
— IMPRIMÉS FISCAUX —	31
<i>BIC - Déclaration 2065 - Impôt sur les Sociétés</i>	32
<i>BIC - Déclaration 2065 Bis- Impôt sur les Sociétés</i>	33
<i>BIC - Déclaration 2065 BisSuite - Impôt sur les Sociétés</i>	34
<i>BIC-RN 2050 - Bilan Actif</i>	35
<i>BIC-RN 2051 - Bilan Passif</i>	36
<i>BIC-RN 2052 - Compte de résultat</i>	37
<i>BIC-RN 2053 - Compte de résultat suite</i>	38
<i>BIC-RN 2054 - Immobilisations</i>	39
<i>BIC-RN 2054 bis - Ecart de réévaluation</i>	40
<i>BIC-RN 2055 - Amortissements</i>	41
<i>BIC-RN 2056 - Provisions</i>	42
<i>BIC-RN 2057 - Créances et Dettes</i>	43
<i>BIC-RN 2058A - Résultat fiscal</i>	44



ACTUARIEL EXPERTISE

Expert-comptable | Commissaire aux comptes



SARL 2GCOM

218 AVENUE DU HAUT LEVEQUE
CHATEAU BERSOL BAT 5
33600 PESSAC

DOSSIER FINANCIER

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

<i>BIC-RN 2058B - Suivi des déficits</i>	45
<i>BIC-RN 2058C - Renseignements divers</i>	46
<i>BIC-RN 2059A - Plus et Moins-values</i>	47
<i>BIC-RN 2059B - Affectation des plus-values</i>	48
<i>BIC-RN 2059C - Suivi des moins-values</i>	49
<i>BIC-RN 2059D - Affectation plus-values LT</i>	50
<i>BIC-RN 2059E - Valeur ajoutée</i>	51
<i>BIC-RN 2059F - Composition du capital social /1</i>	52
<i>BIC-RN 2059G - Filiales et participations /1</i>	53
<i>BIC-RN 2900SD - Suivi des intérêts ...</i>	54
<i>2067 - Relevé de frais généraux</i>	55
<i>Déclaration de la valeur ajoutée - 1330CVAE</i>	56
<i>2079-CICE-SD-Crédit d'impôt compétitivité emploi/ Page 1</i>	57
<i>2079-CICE - Détail liste des sociétés</i>	58
<i>2079-CICE-SD-Crédit d'impôt compétitivité emploi/ Page 2</i>	59
<i>2079-CICE - Détail liste des associés</i>	60
<i>2079-CICE-SD-Crédit d'impôt compétitivité emploi/ Page 3</i>	61
<i>Déclaration des loyers professionnels / Page 1</i>	62



ACTUARIEL EXPERTISE
Expert-comptable | Commissaire aux comptes

Attestation

Etat exprimé en euros

Dans le cadre de la mission de **Présentation des Comptes Annuels** de l'entreprise **SARL 2GCOM**, pour l'exercice du **01/01/2017** au **31/12/2017**, et conformément aux termes de ma lettre de mission et à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par les normes définies par l'Ordre des Experts-Comptables.

A la date de mes travaux, qui ne constituent pas un audit, et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des Comptes Annuels.

Les Comptes Annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	289 888 euros
Chiffre d'affaires :	544 912 euros
Résultat net comptable :	12 048 euros

Fait à LORMONT, le 14/05/2018

THIERRY VILLIER
Expert-Comptable



SARL 2GCOM
218 AVENUE DU HAUT LEVEQUE
CHATEAU BERSOL BAT 5

33600 PESSAC

N° de Siret **43486524200029**

Code activité **4651Z**

Exercice du **01/01/2017** **au** **31/12/2017**

Edition du **01/01/2017** **au** **31/12/2017** **Etat exprimé en euros**

ACTIF

Immobilisations nettes	10 933	3,77
Stocks	62 150	21,44
Réalisable	211 192	72,85
Disponible	5 613	1,91
	289 888	100,00

PASSIF

Capitaux propres	100 111	34,53
Provisions risques et charges	0	
Emprunt long et moyen terme	7 690	2,65
Exigible court terme	93 177	32,14
Concours bancaires courants	88 910	30,67
	289 888	100,00

TRESORERIE

Fonds de roulement net	96 867
Besoin en fonds de roulement	180 165
Trésorerie nette	(83 297)

RESULTAT

Chiffre d'affaires	544 912	100,00
Marge commerciale	156 263	28,68
Marge brute de production	109 834	20,16
Total marges	266 097	48,83
Autres charges externes	133 292	24,46
Valeur ajoutée produite	132 805	24,37
Subventions d'exploitation	0	
Impôts, taxes sur rémunérations	718	0,13
Autres impôts et taxes	4 798	0,88
Salaires et traitements	65 649	12,05
Charges sociales	42 489	7,80
Excédent brut d'exploitation	19 151	3,51
Reprises sur amort. et provisions	0	
Autres produits gestion courante	152	0,03
Transfert charges d'exploitation	0	
Dotations aux amort. et provisions	2 300	0,42
Autres charges gestion courante	14	
Résultat d'exploitation	16 988	3,12
Produits financiers	0	
Charges financières	3 217	0,59
Produits exceptionnels	310	0,06
Charges exceptionnelles	494	0,09
Participation des salariés	0	
Impôts sur les bénéfices	1 538	0,28
RESULTAT DE L'EXERCICE	12 048	2,21

Cabinet **ACTUARIEL EXPERTISE**

Soldes Intermédiaires de Gestion

Etat exprimé en euros	01/01/2017 31/12/2017		12 mois		01/01/2016 31/12/2016		12 mois		Ecart		%
CHIFFRE D'AFFAIRES	544 912	100,00	581 954	100,00					(37 042)	-6,37	
Ventes de marchandises	347 185	63,71	443 364	76,19					(96 178)	-21,69	
- Achats de marchandises	190 922	54,99	312 656	70,52					(121 733)	-38,94	
- Variation stocks de marchandises											
MARGE COMMERCIALE (a)	156 263	45,01	130 708	29,48					25 555	19,55	
Production vendue	197 727	36,29	138 591	23,81					59 136	42,67	
+ Variation production stockée											
+ Production immobilisée											
PRODUCTION DE L'EXERCICE	197 727	36,29	138 591	23,81					59 136	42,67	
- Achats stockés approvisionnement	77 900	39,40	45 134	32,57					32 766	72,60	
- Variation des stocks et approvisionnement	9 993	5,05	(1 054)	-0,76					11 047	N/S	
- Achats de sous-traitance directe											
MARGE BRUTE PRODUCTION (b)	109 834	55,55	94 510	68,19					15 324	16,21	
MARGES (Commerciale + Production)	266 097	48,83	225 218	38,70					40 879	18,15	
- Achats non stockés (c)	7 248	1,33	5 381	0,92					1 867	34,71	
- Autres charges externes (c)	126 044	23,13	158 707	27,27					(32 663)	-20,58	
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE (a+b-c)	132 805	24,37	61 130	10,50					71 675	117,25	
+ Subventions d'exploitation											
- Impôts, taxes sur rémunérations	718	0,13	456	0,08					263	57,71	
- Autres impôts et taxes	4 798	0,88	1 573	0,27					3 225	205,04	
- Salaires et traitements	65 649	12,05	37 393	6,43					28 256	75,57	
- Charges sociales	42 489	7,80	10 381	1,78					32 108	309,29	
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	19 151	3,51	11 328	1,95					7 823	69,06	
+ Reprises sur amortissements et provisions											
+ Autres produits d'exploitation	152	0,03	182	0,03					(31)	-16,76	
+ Transfert de charges d'exploitation			18						(18)	-100,00	
- Dotations aux amort.,dépréciations et provisions	2 300	0,42	204	0,04					2 096	N/S	
- Autres charges de gestion courante	14		21						(6)	-31,20	
RESULTAT EXPLOITATION	16 988	3,12	11 303	1,94					5 685	50,29	
Bénéfice-perte sur opérations en commun											
+ Produits financiers											
- Charges financières	3 217	0,59	3 925	0,67					(707)	-18,02	
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	13 771	2,53	7 379	1,27					6 392	86,63	
Produits exceptionnels	310	0,06	1 586	0,27					(1 276)	-80,45	
- Charges exceptionnelles	494	0,09	5 248	0,90					(4 754)	-90,58	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(184)	-0,03	(3 662)	-0,63					3 478	94,96	
- Participation des salariés											
- Impôts sur les bénéfices	1 538	0,28	522	0,09					1 016	194,64	
RESULTAT DE L'EXERCICE	12 048	2,21	3 195	0,55					8 854	277,15	

Soldes Intermédiaires de Gestion

Etat exprimé en euros	01/01/2017	12	01/01/2016	12	01/01/2015	12	01/01/2014	12	01/01/2013	12
	31/12/2017	mois	31/12/2016	mois	31/12/2015	mois	31/12/2014	mois	31/12/2013	mois
CHIFFRE D'AFFAIRES	544 912	100,00	581 954	100,00	546 337	100,00	571 777	100,00	671 147	100,00
Ventes de marchandises	347 185	63,71	443 364	76,19	327 034	59,86	355 440	62,16	492 373	73,36
- Achats de marchandises	190 922	54,99	312 656	70,52	189 964	58,09	231 645	63,17	219 866	44,63
- Variation stocks de marchandises										
MARGE COMMERCIALE (a)	156 263	45,01	130 708	29,48	137 070	41,91	123 795	34,83	272 507	55,33
Production vendue	197 727	36,29	138 591	23,81	219 303	40,14	216 337	37,84	178 774	26,64
+ Variation production stockée										
+ Production immobilisée										
PRODUCTION DE L'EXERCICE	197 727	36,29	138 591	23,81	219 303	40,14	216 337	37,84	178 774	26,64
- Achats stockés approvisionnement	77 900	39,40	45 134	32,57	48 053	21,91	70 035	32,37	133 744	74,81
- Variation des stocks et approvisionnement	9 993	5,05	(1 054)	-0,76	(6 161)	-2,81	(16 376)	-7,57	(13 573)	-7,59
- Achats de sous-traitance directe										
MARGE BRUTE PRODUCTION (b)	109 834	55,55	94 510	68,19	177 410	80,90	162 677	75,20	58 602	32,78
MARGES (Commerciale + Production)	266 097	48,83	225 218	38,70	314 480	57,56	286 473	50,10	331 109	49,33
- Achats non stockés (c)	7 248	1,33	5 381	0,92	5 454	1,00	7 300	1,28	6 536	0,97
- Autres charges externes (c)	126 044	23,13	158 707	27,27	200 188	36,64	155 427	27,18	184 436	27,48
VALEUR AJOUTEE PRODUITE (a+b-c)	132 805	24,37	61 130	10,50	108 838	19,92	123 746	21,64	140 138	20,88
+ Subventions d'exploitation										
- Impôts, taxes sur rémunérations	718	0,13	456	0,08	1 147	0,21	1 186	0,21	841	0,13
- Autres impôts et taxes	4 798	0,88	1 573	0,27	2 558	0,47	3 235	0,57	4 048	0,60
- Salaires et traitements	65 649	12,05	37 393	6,43	76 204	13,95	92 143	16,12	100 467	14,97
- Charges sociales	42 489	7,80	10 381	1,78	15 378	2,81	18 444	3,23	19 331	2,88
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	19 151	3,51	11 328	1,95	13 551	2,48	8 737	1,53	15 452	2,30
+ Reprises sur amortissements et provisions										
+ Autres produits d'exploitation	152	0,03	182	0,03			16		83	0,01
+ Transfert de charges d'exploitation			18				367	0,06	728	0,11
- Dotations aux amort., dépréciations et prov.	2 300	0,42	204	0,04			1 102	0,19	1 654	0,25
- Autres charges de gestion courante	14		21		13		8		11	
RESULTAT EXPLOITATION	16 988	3,12	11 303	1,94	13 537	2,48	8 009	1,40	14 597	2,17
Bénéfice-perte sur opérations en commun										
+ Produits financiers							11		43	0,01
- Charges financières	3 217	0,59	3 925	0,67	3 000	0,55	4 070	0,71	3 344	0,50
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	13 771	2,53	7 379	1,27	10 537	1,93	3 951	0,69	11 296	1,68
Produits exceptionnels	310	0,06	1 586	0,27			12 895	2,26	1 592	0,24
- Charges exceptionnelles	494	0,09	5 248	0,90	8 481	1,55	10 225	1,79	2 499	0,37
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(184)	-0,03	(3 662)	-0,63	(8 481)	-1,55	2 670	0,47	(907)	-0,14
- Participation des salariés										
- Impôts sur les bénéfices	1 538	0,28	522	0,09	280	0,05	289	0,05	1 293	0,19
RESULTAT DE L'EXERCICE	12 048	2,21	3 195	0,55	1 777	0,33	6 331	1,11	9 096	1,36

BILAN & COMPTE DE RESULTAT

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2017			31/12/2016
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (1)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	254	254		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage indus.					
Autres immobilisations corporelles	25 663	16 667	8 996	11 296	
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	1 938		1 938	1 938	
TOTAL (II)	27 854	16 921	10 933	13 233	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	62 150		62 150	72 143
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
CREANCES (3)					
Créances clients et comptes rattachés	156 888		156 888	172 596	
Autres créances	54 304		54 304	37 584	
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	5 613		5 613		
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (III)	278 955		278 955	282 323
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecarts de conversion actif (VI)					
TOTAL ACTIF (I à VI)	306 809	16 921	289 888	295 556	
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an			1 938	1 938	
(3) dont créances à plus d'un an					

Bilan Passif

		Etat exprimé en euros	31/12/2017	31/12/2016
Capitaux Propres	Capital social ou individuel		37 700	37 700
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
	Ecart de réévaluation			
	RESERVES			
	Réserve légale		3 770	2 361
	Réserves statutaires ou contractuelles			
	Réserves réglementées			
	Autres réserves		46 592	44 807
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice		12 048	3 195	
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
	Total des capitaux propres		100 111	88 062
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs			
	Avances conditionnées			
	Total des autres fonds propres			
Provisions	Provisions pour risques			
	Provisions pour charges			
	Total des provisions			
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES			
	Emprunts obligataires convertibles			
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		95 050	144 764
	Emprunts et dettes financières divers		1 550	1 160
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
	DETTES D'EXPLOITATION			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		46 686	36 428
	Dettes fiscales et sociales		38 904	25 142
	DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes		7 586		
	Produits constatés d'avance (1)			
	Total des dettes		189 778	207 494
	Ecarts de conversion passif			
	TOTAL PASSIF		289 888	295 556
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes		12 048,36	3 194,58
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		189 778	201 354
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		88 910	122 959

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2017

31/12/2016

		France	Exportation	12 mois	12 mois	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	347 185		347 185	443 364	
	Production vendue (Biens)					
	Production vendue (Services et Travaux)	197 727		197 727	138 591	
	Montant net du chiffre d'affaires	544 912		544 912	581 954	
	Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges Autres produits			152	18 182	
Total des produits d'exploitation (1)				545 064	582 155	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises Variation de stock			190 922	312 656	
	Achats de matières et autres approvisionnements Variation de stock			77 900 9 993	45 134 (1 054)	
	Autres achats et charges externes			133 292	164 088	
	Impôts, taxes et versements assimilés			5 517	2 029	
	Salaires et traitements			65 649	37 393	
	Charges sociales du personnel			19 904	10 381	
	Cotisations personnelles de l'exploitant			22 585		
	Dotations aux amortissements : - sur immobilisations - charges d'exploitation à répartir			2 300	204	
	Dotations aux dépréciations : - sur immobilisations - sur actif circulant					
	Dotations aux provisions					
	Autres charges			14	21	
	Total des charges d'exploitation (2)				528 076	570 851
	RESULTAT D'EXPLOITATION				16 988	11 303

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2017

31/12/2016

RESULTAT D'EXPLOITATION		16 988	11 303
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers		
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	3 217	3 925
	Total des charges financières	3 217	3 925
RESULTAT FINANCIER		(3 217)	(3 925)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		13 771	7 379
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	310	1 586
	Total des produits exceptionnels	310	1 586
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	494	5 248
	Total des charges exceptionnelles	494	5 248
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(184)	(3 662)
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES		1 538	522
TOTAL DES PRODUITS		545 374	583 741
TOTAL DES CHARGES		533 326	580 546
RESULTAT DE L'EXERCICE		12 048	3 195

- (1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) dont produits concernant les entreprises liées
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

**ANNEXE
AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT**

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Le bilan de l'exercice présente un total de **289 888 euros**. Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 545 374 euros** et un total **charges de 533 326 euros**, dégageant ainsi un **résultat de 12 048 euros**. L'exercice considéré débute le **01/01/2017** et finit le **31/12/2017**. Il a une durée de **12 mois**.

Règles générales d'établissement des comptes

Les comptes annuels au **31/12/2017** ont été établis dans le respect des dispositions du règlement comptable ANC 2016-07. Les conventions comptables générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, et conformément aux conventions suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables ;
- Indépendance des exercices ;
- Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité, et sauf les exceptions prévues par la réglementation, est la méthode du coût historique.

Modification des règles de présentation et/ou d'évaluation

Aucun changement significatif de méthode comptable ou de présentation des comptes annuels n'est à signaler.

Évènements postérieurs à la clôture

Aucun évènement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des présents comptes.

Application de prescriptions comptables ne fournissant pas une image fidèle

Aucune des règles comptables, méthodes d'évaluation ou de présentation des opérations de l'entité n'est susceptible d'induire le lecteur en erreur en ne lui fournissant pas une image fidèle.

Circonstances nuisant à la comparabilité des informations communiquées

A notre connaissance, il n'existe aucune circonstance qui empêche de comparer d'un exercice à l'autre certains postes du bilan ou du compte de résultat.

Réévaluation

L'entité n'a procédé à aucune réévaluation de ses actifs corporels et financiers

Immobilisations - Généralités

Les règles comptables relatives à la définition, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs conduisent à apprécier la décomposition des immobilisations en composants. Ces derniers représentent les éléments significatifs d'une immobilisation ayant une durée d'utilisation nettement différente de l'immobilisation prise dans son ensemble.

Décomposition des immobilisations : Un examen des pratiques de l'entité permet les constatations suivantes :

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

- L'évolution rapide des technologies, des contraintes et pratiques commerciales entraîne une obsolescence rapide des biens ;
- Les décisions d'investissements résultent d'opportunités ou de contraintes externes qui ne s'inscrivent totalement dans une programmation pré-établie ;
- La décomposition par composants ne génère pas d'écarts significatifs.

Lors de la première application de cette réglementation, c'est-à-dire pour les comptes ouverts à compter du 1/1/2005, l'entité a utilisé la méthode prospective.

Immobilisations incorporelles autres que les frais d'établissement

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition constitué de leur prix d'achat (y compris les droits de douanes et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais, escomptes de règlements et autres effets de même nature).

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs immobilisés ne sont pas incorporés au coût d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles et sont comptabilisés en charges.

Les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs immobilisés ne sont pas incorporés au coût d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles et sont comptabilisés en charges.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur réelle une provision est constituée du montant de la différence.

Les immobilisations incorporelles sont constituées principalement de fonds de commerce et de logiciels.

Concernant les fonds de commerce, une dépréciation est constatée lorsque la valeur actuelle est notablement inférieure à la valeur nette comptable. La valeur actuelle est appréciée en fonction de plusieurs critères de rentabilité.

Les logiciels sont amortis sur une durée de 1 à 5 ans. Fiscalement, ils peuvent être amortis sur 12 mois.

Frais de constitution, de transformation et de premier établissement

A compter de l'exercice ouvert au 1/1/2005, les dépenses engagées à l'occasion d'opérations qui conditionnent l'existence ou le développement de l'entité dans son ensemble mais dont le montant ne peut être rapporté à des productions de biens ou de services déterminées, suivent le traitement comptable suivant :

- les frais de constitution, de transformation, de premier établissement sont inscrits au compte de résultat ;
- les frais d'augmentation de capital, de fusion et de scission imputés sur les primes d'émission et de fusion et en cas d'insuffisance sont comptabilisés en charges.

Ces frais sont amortis selon un plan et dans un délai maximum de 5 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition constitué de :

- leur prix d'achat (y compris les droits de douanes et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais, escomptes de règlements et autres effets de même nature) ;

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

- les coûts directement attribuables engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon les utilisations envisagées ;
- le cas échéant, de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées.

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs immobilisés ne sont pas incorporés au coût d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles et sont comptabilisés en charges.

Les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs immobilisés ne sont pas incorporés au coût d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles et sont comptabilisés en charges.

Valeur résiduelle des immobilisations corporelles : compte tenu de la nature des immobilisations et de l'état de connaissance à la date d'acquisition, aucune valeur résiduelle significative n'a pu être déterminée.

Amortissements des biens non décomposables - Méthode dérogatoire : l'entité a utilisé la faculté ouverte aux PME, dont deux des trois seuils fixés par décret (chiffre d'affaires, total bilan, effectif) sont respectés, pour continuer à amortir ses immobilisations non décomposables selon leur durée initiale.

Durée d'amortissement : les amortissements pour dépréciation sont calculés principalement suivant le mode linéaire, exceptionnellement en dégressif pour certains matériels industriels, informatiques ou autres.

Lorsqu'il existe des indices de pertes de valeur, les actifs, éventuellement regroupés en fonction de leur affectation, font l'objet d'un test de dépréciation pour comparer leur valeur nette comptable à la valeur actuelle. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur actuelle est notablement inférieure à la valeur nette comptable. Si tel est le cas, la base amortissable est réduite à due concurrence modifiant de manière prospective le plan d'amortissement.

Immobilisations financières

Les titres de participation figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition ou d'apport.

Les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs financiers immobilisés ne sont pas incorporés au coût d'acquisition des immobilisations financières et sont comptabilisés en charges.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur actuelle est notablement inférieure à la valeur nette comptable. La valeur actuelle est appréciée en fonction de plusieurs critères d'appréciation, tel que l'actif net à la clôture de l'exercice des sociétés concernées, leur niveau de rentabilité, leurs perspectives d'avenir.

Titres de placement

Les titres de placement figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition.

Les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes liés à l'acquisition des titres de placement ne sont pas incorporés à leur coût d'acquisition et sont comptabilisés en charges.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les marchandises et autres approvisionnements sont valorisés à leur coût d'acquisition.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks. Les pertes et les gaspillages sont exclus des coûts.

Les coûts financiers sont exclus de la valorisation des stocks.

Le prix et les perspectives de vente sont pris en considération pour juger des éventuelles dépréciations des stocks.

Créances

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Le cas échéant, ces créances ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu. Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute.

Provisions réglementées

Les provisions réglementées contiennent principalement les amortissements dérogatoires issus de la différence entre les amortissements admis au plan fiscal et ceux résultant de la dépréciation des immobilisations liés à la consommation de leurs avantages économiques.

La contrepartie des amortissements dérogatoires est inscrite en charges et produits exceptionnels.

Provisions pour risques et charges

Une provision pour risques et charges est un passif dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de façon précise.

En application du règlement CRC 200-06 sur les passifs, toute obligation de l'entité à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci, fait l'objet d'une provision estimée avec une fiabilité suffisante.

Passif éventuel

Un passif éventuel est :

- soit une obligation potentielle de l'entité à l'égard d'un tiers résultant d'événements dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance, ou non, d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entité ;
- soit une obligation de l'entité à l'égard d'un tiers dont il n'est pas probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

L'entité n'a connaissance d'aucun événement de passif éventuel.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Frais accessoires d'achats des marchandises, matières et autres approvisionnements

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les principaux frais accessoires d'achats sont selon leur nature et inscrits principalement au rang des charges externes.

Reprises exceptionnelles d'amortissements

L'entité n'a procédé à aucune reprise exceptionnelle d'amortissements sauf les éventuelles reprises d'amortissements dérogatoires.

Résultat courant

Le résultat courant résulte des produits et des charges afférents aux activités ordinaires de l'entité, ainsi que des éléments se situant dans le prolongement de celles-ci.

Résultat financier

Le résultat financier résulte des produits et des charges afférents aux activités de financement et d'investissement dans des titres financiers. Il comprend également les dotations et reprises sur dépréciations d'actif financier et/ou pour risques et charges d'ordre financier.

Résultat exceptionnel

Sont comptabilisés en résultat exceptionnel, les produits et les charges qui ne relèvent pas par leur nature, leur occurrence, ou leur caractère significatif des activités courantes de l'entité.

Engagements de retraites et avantages similaires

Les engagements de retraite n'ont pas été déterminés pour les présents comptes financiers.

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2017
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	254					254
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	254					254
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers						
Matériel de transport	11 873					11 873
Matériel de bureau, mobilier	13 789					13 789
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	25 663					25 663
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	1 938					1 938
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 938					1 938
TOTAL	27 854					27 854

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2017
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement, de recherche et de développement				
	Autres	254			254
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	254			254
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport	578	2 300		2 878
	Matériel de bureau, mobilier Emballages récupérables et divers	13 789			13 789
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	14 367	2 300		16 667	

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2017
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres					
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations	{ <ul style="list-style-type: none"> incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières 			
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL					
Dont dotations et reprises	{ <ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2017	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	1 938	1 938	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	156 888	156 888	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	2 292	2 292	
	Taxes sur la valeur ajoutée	7 596	7 596	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	40 916	40 916	
	Débiteurs divers	3 500	3 500	
Charges constatées d'avances				
TOTAL DES CREANCES		213 130	213 130	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2017	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	88 910	88 910		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	6 140	6 140		
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	46 686	46 686		
	Personnel et comptes rattachés	3 728	3 728		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	11 464	11 464		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	22 649	22 649		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	1 063	1 063		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	1 550	1 550		
Autres dettes	7 586	7 586			
Dettes représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		189 778	189 778		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	16 196				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	31 861				
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)	(39 366)				

Etat exprimé en euros

Charges à Payer

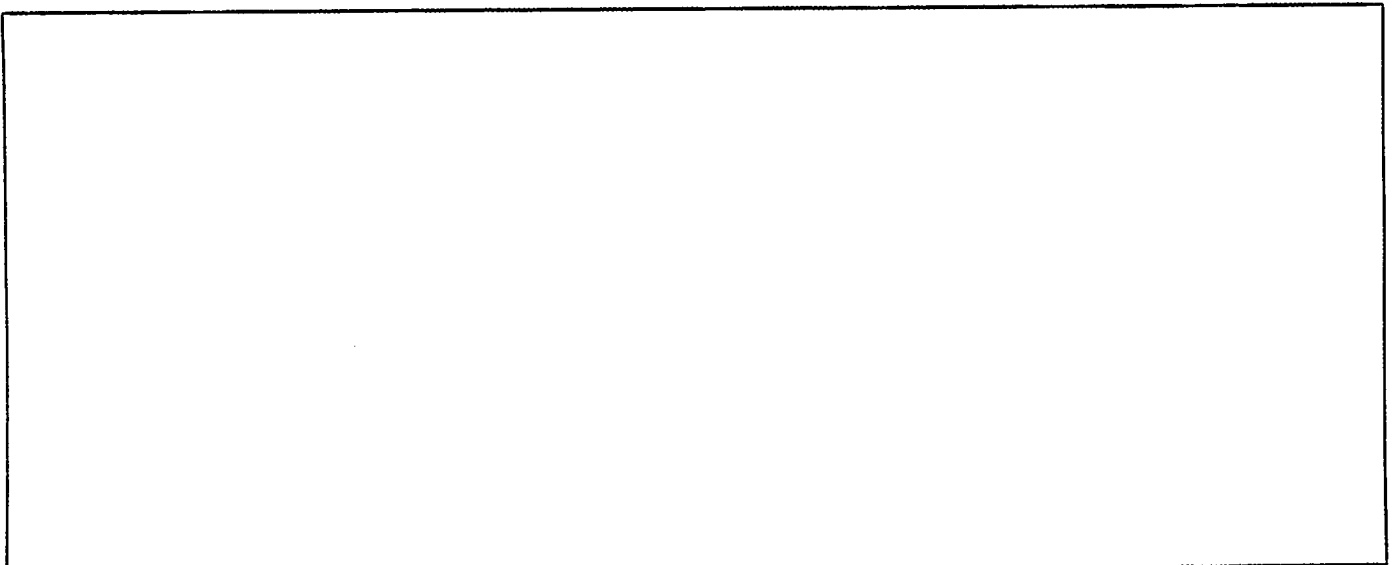
<u>Dettes Financières</u>	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emp. dettes ets de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
<u>Dettes d'Exploitation</u>	
Fournisseurs et comptes rattachés	
Dettes fiscales et sociales	6 131
<u>Autres dettes</u>	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
	6 131

Produits à recevoir

<u>Actif Immobilisé</u>	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
<u>Actif Circulant</u>	
Clients et comptes rattachés	23 021
Autres créances	
	23 021

Charges et Produits constatés d'avance

	31/12/2017	Charges	Produits
Charges et Produits d'EXPLOITATION			
Charges et Produits FINANCIERS			
Charges et Produits EXCEPTIONNELS			



ANNEXE - Elément supplémentaire

Produits et Charges exceptionnels

Etat exprimé en euros		31/12/2017
Total des produits exceptionnels		310
Produits exceptionnels sur opérations de gestion <i>PRODUITS EXCEPT ANT</i>	<i>310</i>	310
Total des charges exceptionnelles		494
Charges exceptionnelles sur opération de gestion <i>PV NON DEDUCTIBLES</i>	<i>494</i>	494
Résultat exceptionnel		(184)

DÉTAIL DES COMPTES

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Détail des Soldes Intermédiaires

Etat exprimé en euros	01/01/2017 31/12/2017	12 mois	01/01/2016 31/12/2016	12 mois	Variations	%
Montant net du chiffre d'affaires	544 912,37	100,00	581 954,32	100,00	(37 041,95)	-6,37
Ventes de marchandises	347 185,32	63,71	443 363,68	76,19	(96 178,36)	-21,69
707196 VENTES M/SES	347 185,32	63,71	443 363,68	76,19	(96 178,36)	-21,69
Achats de marchandises	190 922,07	34,99	312 655,56	70,52	(121 733,49)	-38,94
607000 ACHATS M/SES	187 906,12	34,12	304 027,56	68,57	(116 121,44)	-38,19
607020 ACHATS MARCHANDISES EXO	3 015,95	0,87	8 628,00	1,95	(5 612,05)	-65,04
Marge commerciale	156 263,25	45,01	130 708,12	29,48	25 555,13	19,55
Production vendue Services	197 727,05	36,29	138 590,64	23,81	59 136,41	42,67
706196 PRESTATIONS DE SERVICES	197 719,05	36,28	138 125,64	23,73	59 593,41	43,14
706200 PRESTATIONS EXO TVA	8,00		465,00	0,08	(457,00)	-98,28
Production de l'exercice	197 727,05	36,29	138 590,64	23,81	59 136,41	42,67
Achats stockés approvisionnement	77 900,01	14,30	45 134,11	7,76	32 765,90	72,60
601130 ACHATS MATERIEL ET AUTRES	77 900,01	14,30	45 134,11	7,76	32 765,90	72,60
Variation de stocks approvisionnements	9 993,06	1,83	(1 053,63)	-0,18	11 046,69	N/S
603200 VARIATION STOCK AUTRE APPRO	9 993,06	1,83	(1 053,63)	-0,18	11 046,69	N/S
Marge brute de production	109 833,98	20,16	94 510,16	16,24	15 323,82	16,21
Production de l'exercice + Marge commerciale	353 990,30	64,96	269 298,76	46,27	84 691,54	31,45
Achats non stockés matières et fournitures	7 248,28	1,33	5 380,79	0,92	1 867,49	34,71
606200 CARBURANT	5 385,77	0,99	3 831,39	0,66	1 554,38	40,57
606300 ENTRETIEN ET PETIT EQUIPEMENT	1 136,26	0,21	1 510,43	0,26	(374,17)	-24,77
606400 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	726,25	0,13	38,97	0,01	687,28	N/S
Autres charges externes	126 043,95	23,13	158 707,31	27,27	(32 663,36)	-20,58
611000 SOUS TRAITANCE	37 539,50	6,89	18 068,40	3,10	19 471,10	107,76
612010 CREDIT BAIL POLO	1 611,10	0,30	3 189,12	0,55	(1 578,02)	-49,48
612020 CREDIT BAIL UTILITAIRE CADDY4	1 416,36	0,26			1 416,36	
613200 LOCATION IMMOBILIERE	7 844,14	1,44	7 777,26	1,34	66,88	0,86
613520 LOCATION LOCAM	1 273,40	0,23	2 557,80	0,44	(1 284,40)	-30,22
613530 LOCATION GRENKE	90,00	0,02			90,00	
613540 LOCATION GOLF	5 943,36	1,09	5 943,36	1,02		
614000 CHARGES LOCATIVES	7 805,06	1,43	7 640,00	1,31	165,06	2,16
615000 ENTRETIEN ET REPARATIONS	2 204,01	0,40	1 883,29	0,32	320,72	17,03
616000 ASSURANCE	7 129,59	1,31	7 066,02	1,21	63,57	0,90
616100 ASSURANCE LOCATIONS	57,60	0,01			57,60	
618100 DOCUMENTATION			228,00	0,04	(228,00)	-100,00
621000 TELESURVEILLANCE	1 002,69	0,18	985,45	0,17	17,24	1,73
622200 COMMISSIONS ET COURTAGES/VENTE			140,00	0,02	(140,00)	-100,00
622220 COM OESO FINANCEMENT	1 608,07	0,30	1 824,31	0,31	(216,24)	-11,85
622230 FRAIS NOTIFICATION DAILLY	1 335,60	0,25			1 335,60	
622600 HONORAIRES EXPERT COMPTABLE	4 622,88	0,85			4 622,88	
622610 AUTRES HONORAIRES	1 838,90	0,34	6 595,00	1,13	(4 756,10)	-72,12
622620 HONORAIRES GROUPE	26 500,00	4,86	74 920,00	12,87	(48 420,00)	-64,63
622700 FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX	64,59	0,01	806,22	0,14	(741,63)	-91,99
623100 PUBLICITE, INSERTION	1 200,00	0,22	183,33	0,03	1 016,67	554,56
623400 CADEAUX CLIENTELE	30,89	0,01	600,00	0,10	(569,11)	-94,85
624100 TRANSPORTS SUR ACHATS	367,10	0,07	1 521,99	0,26	(1 154,89)	-75,88
624200 TRANSPORTS SUR VENTES	191,93	0,04	156,03	0,03	35,90	23,01
625100 VOYAGES DEPLACEMENTS	2 868,26	0,53	3 862,24	0,66	(993,98)	-25,74

Détail des Soldes Intermédiaires

Etat exprimé en euros		01/01/2017	31/12/2017	01/01/2016	31/12/2016	12
Frais Postaux						
626100	FRAIS POSTAUX	472,05	0,09	470,81	0,08	1,24
626200	TELEPHONE FAX	3 830,40	0,70	3 989,27	0,69	-3,98
626210	TELECONFERENCE	496,80	0,09	496,80	0,00	-0,48
626300	INTERNET	1 593,07	0,29	1 600,73	0,28	(7,66)
627000	FRAIS BANCAIRES	2 001,62	0,37	2 254,15	0,39	(252,53)
627100	FRAIS DAILY CE	1 265,10	0,23	3 238,00	0,56	(1 972,90)
627200	FRAIS DAILY CC	971,77	0,18	971,77	0,21	971,77
628100	COTISATIONS	868,11	0,16	1 206,53	0,21	(338,42)
Valeur ajoutée produite						
Impôts, taxes & versements assimilés sur rémunérations		718,45	0,13	455,54	0,08	262,91
631200	TAXE APPRENTISSAGE	372,04	0,07	251,83	0,04	120,21
633000	FORMATION PROFESSIONNELLE	300,93	0,06	203,71	0,04	97,22
633800	TAXES DIVERSES	45,48	0,01	45,48	0,00	0,00
Impôts, taxes & versements assimilés autres		4 798,34	0,88	1 573,00	0,27	3 225,34
635110	CPE / CVAE	4 376,00	0,80	862,00	0,15	3 514,00
635140	TAXE VEHICULES SOCIETE	422,34	0,08	711,00	0,12	(288,66)
Salaires et traitements		65 648,91	12,05	37 392,66	6,43	28 256,25
641000	SALAIRES BRUTS	54 714,50	10,04	37 036,12	6,36	17 678,38
641200	CONGES PAYES	1 334,41	0,24	30,54	0,01	1 303,87
641500	INDEMNITE STAGIAIRE	9 600,00	1,76	326,00	0,06	9 274,00
644000	REMUNERATION GERANCE	9 600,00	1,76	326,00	0,06	9 274,00
Charges sociales						
645100	COTISATIONS URSSAF	15 415,31	2,83	9 208,94	1,58	6 206,37
645200	MUTUELLE	1 276,96	0,23	996,96	0,17	280,00
645300	COTISATIONS RETRAITE	3 200,83	0,59	2 153,62	0,37	1 047,21
645700	CHARGES SUR PROV CP	595,84	0,11	166,99	0,03	428,85
646001	URSSAF CAUDAL	286,00	0,05	286,00	0,05	0,00
646002	URSSAF NICAULT	1 056,02	0,19	1 056,02	0,19	0,00
646003	URSSAF NICAULT ANT	2 897,81	0,53	2 897,81	0,53	0,00
646100	CIPAV CAUDAL	6 391,08	1,17	6 391,08	1,17	0,00
646101	CIPAV NICAULT	2 414,00	0,44	2 414,00	0,44	0,00
646200	GENERALI CAUDAL PREV GERANT	1 624,16	0,30	1 624,16	0,30	0,00
646201	GENERALI CAUDAL RETRAIT MADELIN	1 799,16	0,33	1 799,16	0,33	0,00
646210	GENERALI NICAULT RETR MADELIN	841,32	0,15	841,32	0,15	0,00
646211	GENERALI NICAULT SANTE	3 538,11	0,65	3 538,11	0,65	0,00
646212	GENERALI NICAULT PREV GERANT	1 727,04	0,32	1 727,04	0,32	0,00
646300	RSI NICAULT	323,00	0,06	323,00	0,06	0,00
646310	RSI CAUDAL	(313,00)	-0,06	(313,00)	-0,06	0,00
647500	MEDICINE DU TRAVAIL	155,00	0,03	155,00	0,03	0,00
648000	FORMATION PERSONNEL	3 090,00	0,57	3 090,00	0,57	0,00
649000	CICE	(3 830,00)	-0,70	(2 222,00)	-0,38	(1 608,00)
Excédent brut d'exploitation						
Autres produits d'exploitation		151,53	0,03	182,03	0,03	(30,50)
758000	PRODUIT DIVERS GESTION	151,53	0,03	182,03	0,03	(30,50)
Transfert de charges				18,28		(18,28)
791000	TRANSFERT DE CHARGES			18,28		(18,28)
Dotations aux amortissements et provisions		2 300,00	0,42	204,44	0,04	2 095,56
681120	DOT AUX AMORT DES IMMOB	2 300,00	0,42	204,44	0,04	2 095,56
Variations						
						%

Détail des Soldes Intermédiaires

Etat exprimé en euros	01/01/2017		01/01/2016		Variations	%
	31/12/2017	12 mois	31/12/2016	12 mois		
Autres charges de gestion courante		14,18		20,61	(6,43)	-31,20
658000 CHARGES DIVERSES DE GESTION		14,18		20,61	(6,43)	-31,20
Résultat d'exploitation		16 988,01	3,12	11 303,23	1,94	5 684,78 50,29
Charges financières		3 217,26	0,39	3 924,62	0,67	(707,36) -18,02
661160 INTERETS DES EMPRUNTS		329,11	0,06	835,32	0,14	(506,21) -60,60
661500 INTERETS BANCAIRES		2 888,15	0,33	3 089,30	0,33	(201,15) -6,51
Résultat courant avant impôts		13 770,75	2,53	7 378,61	1,27	6 392,14 86,63
Produits exceptionnels		310,00	0,06	1 586,00	0,27	(1 276,00) -80,45
772000 PRODUITS EXCEPT ANT		310,00	0,06	1 586,00	0,27	(1 276,00) -80,45
Charges exceptionnelles		494,39	0,09	5 248,03	0,90	(4 753,64) -90,58
671200 PV NON DEDUCTIBLES		494,39	0,09	1 276,00	0,22	(781,61) -61,25
672000 CHARGES ANTERIEURES				3 972,03	0,68	(3 972,03) -100,00
Résultat exceptionnel		(184,39)	-0,03	(3 662,03)	-0,63	3 477,64 94,96
Impôts sur les bénéfices		1 538,00	0,28	522,00	0,09	1 016,00 194,64
695000 IMPOT SUR LES SOCIETES		1 538,00	0,28	522,00	0,09	1 016,00 194,64
Résultat de l'exercice		12 048,36	2,21	3 194,58	0,55	8 853,78 277,15

Détail de l'Actif

Etat exprimé en euros		01/01/2017		01/01/2016		Variations	
		31/12/2017	12 mois	31/12/2016	12 mois		%
Capital souscrit non appelé							
TOTAL II - Actif Immobilisé NET		10 933,37	3,77	13 233,37	4,48	(2 300,00)	-17,38
Concessions brevets et droits similaires		0,01		0,01			
205100	LOGICIELS	253,66	0,09	253,66	0,09		
280510	AMORT LOGICIELS	(253,65)	-0,09	(253,65)	-0,09		
Autres immobilisations corporelles		8 995,56	3,10	11 295,56	3,82	(2 300,00)	-20,36
218200	MATERIEL DE TRANSPORT	11 873,45	4,10	11 873,45	4,02		
218300	MATERIEL INFORMATIQUE	7 998,92	2,76	7 998,92	2,71		
218400	MOBILIER	5 790,29	2,00	5 790,29	1,96		
281820	AMORT MATERIEL DE TRANSPORT	(2 877,89)	-0,99	(577,89)	-0,20		
281830	AMORT MAT BUREAU INFORMATIQUE	(7 998,92)	-2,76	(7 998,92)	-2,71		
281840	AMORT MOBILIER	(5 790,29)	-2,00	(5 790,29)	-1,96	(2 300,00)	-398,00
Autres immobilisations financières		1 937,80	0,67	1 937,80	0,66		
275500	CAUTIONNEMENTS VERSES	93,90	0,03	93,90	0,03		
275510	DEPOT GARANTIE AV HAUT LEVEQUE	1 843,90	0,64	1 843,90	0,62		
TOTAL III - Actif Circulant NET		278 954,92	96,23	282 322,83	95,52	(3 367,91)	-1,19
Matières premières, approvisionnements		62 150,00	21,44	72 143,06	24,41	(9 993,06)	-13,85
321100	MATIERES CONSOMMABLES	62 150,00	21,44	72 143,06	24,41	(9 993,06)	-13,85
Créances clients et comptes rattachés		156 888,14	54,12	172 596,06	58,40	(15 707,92)	-9,10
041D	Collectif clients débiteurs	130 645,82	45,07	138 186,54	46,75	(7 540,72)	-5,46
411196	CLIENTS DIVERS	3 221,52	1,11	3 221,52	1,09		
418100	CLIENTS FACT A ETABLIR	23 020,80	7,94	31 188,00	10,55	(8 167,20)	-26,19
Autres créances		54 303,81	18,73	37 583,71	12,72	16 720,10	44,49
040D	Collectif fournisseurs débiteurs			462,54	0,16	(462,54)	-100,00
444000	ETAT IMPOT SUR LES BENEFICES	2 292,00	0,79	1 700,00	0,58	592,00	34,82
445660	TVA DEDUCTIBLE	1 427,93	0,49	628,19	0,21	799,74	127,31
445880	TVA A REGULARISER SUR CA3	6 168,00	2,13			6 168,00	
455100	C/C NUADA	40 915,88	14,11	31 292,98	10,59	9 622,90	30,75
467500	FONDS DE GARANTIE OESO	3 500,00	1,21	3 500,00	1,18		
Disponibilités		5 612,97	1,94			5 612,97	
512400	CAISSE D'EPARGNE	5 612,97	1,94			5 612,97	
TOTAL DU BILAN ACTIF		289 888,29	100,00	295 556,20	100,00	(5 667,91)	-1,92

Détail du Passif

Etat exprimé en euros	01/01/2017 31/12/2017	12 mois	01/01/2016 31/12/2016	12 mois	Variations	%
TOTAL I - Capitaux propres	100 110,79	34,53	88 062,43	29,80	12 048,36	13,68
Capital Social ou individuel	37 700,00	13,01	37 700,00	12,76		
101000 CAPITAL	37 700,00	13,01	37 700,00	12,76		
Réserve légale	3 770,00	1,30	2 361,00	0,80	1 409,00	59,68
106110 RESERVE LEGALE	3 770,00	1,30	2 361,00	0,80	1 409,00	59,68
Autres réserves	46 592,43	16,07	44 806,85	15,16	1 785,58	3,99
106800 RESERVES FACULTATIVES	46 592,43	16,07	44 806,85	15,16	1 785,58	3,99
Résultat de l'exercice	12 048,36	4,16	3 194,58	1,08	8 853,78	277,15
TOTAL II - Autres fonds propres						
TOTAL III - Total des Provisions						
TOTAL IV - Total des dettes	189 777,50	65,47	207 493,77	70,20	(17 716,27)	-8,54
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	95 050,28	32,79	144 763,76	48,98	(49 713,48)	-34,34
164100 PRET BPACA			5 332,35	1,80	(5 332,35)	-100,00
164200 PRET CE	6 139,97	2,12	16 472,52	5,57	(10 332,55)	-62,73
511130 OSEO AVANCE PLUS	22 539,14	7,78	33 888,80	11,47	(11 349,66)	-33,49
511140 DAILLY BPACA	2 980,80	1,03			2 980,80	
511150 DAILLY CE	41 468,40	14,30	48 815,91	16,52	(7 347,51)	-15,05
512400 CAISSE D'EPARGNE			11 671,57	3,95	(11 671,57)	-100,00
512500 BPACA	21 921,97	7,56	28 582,61	9,67	(6 660,64)	-23,30
Emprunts et dettes financières divers	1 550,05	0,53	1 159,69	0,39	390,36	33,66
455200 C/C FRANCIS CAUDAL	1 550,05	0,53	1 159,69	0,39	390,36	33,66
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	46 686,44	16,10	36 428,15	12,33	10 258,29	28,16
040C Collectif fournisseurs créditeurs	46 686,44	16,10	36 428,15	12,33	10 258,29	28,16
Dettes fiscales et sociales	38 904,33	13,42	25 142,17	8,51	13 762,16	54,74
421PIM PIMENTEL FRANCIS			1 749,77	0,59	(1 749,77)	-100,00
421POL POLA FABRICIO			1 869,96	0,63	(1 869,96)	-100,00
428200 DETTES PROVISIONNEES CP	3 728,26	1,29	2 393,85	0,81	1 334,41	55,74
431000 URSSAF	6 413,68	2,21	7 314,54	2,47	(900,86)	-12,32
437020 MUTUELLE GENERALI	928,16	0,32	656,18	0,22	271,98	41,45
437030 MALAKOFF PREVOYANCE	561,40	0,19	167,48	0,06	393,92	235,20
437300 MALAKOFF RETRAITE	2 221,59	0,77	2 480,22	0,84	(258,63)	-10,43
438682 CHARGES SOCIALES SUR PROV CP	1 339,47	0,46	743,63	0,25	595,84	80,13
445510 TVA A DECAISSER	18 812,00	6,49	1 210,00	0,41	17 602,00	N.S.
445870 TVA A REGUL SUR FAE	3 836,80	1,32	5 198,00	1,76	(1 361,20)	-26,19
445880 TVA A REGULARISER SUR CA3			513,00	0,17	(513,00)	-100,00
448600 TAXES A PAYER	390,00	0,13	390,00	0,13		
448620 TAXE APPRENTISSAGE A PAYER	372,04	0,13	251,83	0,09	120,21	47,73
448630 FORMATION CONTINUE A PAYER	300,93	0,10	203,71	0,07	97,22	47,72
Autres dettes	7 586,40	2,62			7 586,40	
041C Collectif clients créditeurs	7 586,40	2,62			7 586,40	
TOTAL DU BILAN PASSIF	289 888,29	100,00	295 556,20	100,00	(5 667,91)	-1,92

Detail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros		01/01/2017	31/12/2017	01/01/2016	31/12/2016	Variations %
		12	12	12	12	%
Total des produits d'exploitation		545 063,90	100,03	582 154,63	100,03	(37 090,73) -6,37
Ventes de marchandises		347 185,32	63,71	443 363,68	76,19	(96 178,36) -21,69
Ventes de marchandises FRANCE		347 185,32	63,71	443 363,68	76,19	(96 178,36) -21,69
707196 VENTES M/SES		347 185,32	63,71	443 363,68	76,19	(96 178,36) -21,69
Production vendue Biens						
Production vendue Services + Travaux		197 727,05	36,29	138 590,64	23,81	59 136,41 42,67
Production vendue Services FRANCE		197 727,05	36,29	138 590,64	23,81	59 136,41 42,67
706196 PRESTATIONS DE SERVICES		197 719,05	36,28	138 125,64	23,73	59 593,41 43,11
706200 PRESTATIONS EXO TVA		8,00	0,00	465,00	0,08	(457,00) -98,28
Montant net du chiffre d'affaires		544 912,37	100,00	581 954,32	100,00	(37 041,95) -6,37
Reprises sur amort. & prov., transferts de charges				18,28		(18,28) -100,00
791000 TRANSFERT DE CHARGES				18,28		(18,28) -100,00
Autres produits d'exploitation		151,53	0,03	182,03	0,03	(30,50) -16,76
758000 PRODUIT DIVERS GESTION		151,53	0,03	182,03	0,03	(30,50) -16,76
Total des charges d'exploitation		528 075,89	96,91	570 851,40	98,09	(42 775,51) -7,49
Achats de marchandises		190 922,07	35,04	312 655,56	53,73	(121 733,49) -38,94
607000 ACHATS M/SES		187 906,12	34,48	304 027,56	52,24	(116 121,44) -38,19
607020 ACHATS MARCHANDISES EXO		3 015,95	0,55	8 628,00	1,48	(5 612,05) -65,04
Achats de matières premières et autres appro.		77 900,01	14,30	45 134,11	7,76	32 765,90 72,60
601130 ACHATS MATERIEL ET AUTRES		77 900,01	14,30	45 134,11	7,76	32 765,90 72,60
Variation de stocks approvisionnements		9 993,06	1,83	(1 053,63)	-0,18	11 046,69 N/S
603200 VARIATION STOCK AUTRE APPRO		9 993,06	1,83	(1 053,63)	-0,18	11 046,69 N/S
Autres achats et charges externes		133 292,23	24,46	164 088,10	28,20	(30 795,87) -18,77
606200 CARBURANT		5 385,77	0,99	3 831,39	0,66	1 554,38 40,57
606300 ENTRETEN ET PETIT EQUIPEMENT		1 136,26	0,21	1 510,43	0,26	(374,17) -24,77
606400 FOURNITURES ADMINISTRATIVES		726,25	0,13	38,97	0,01	687,28 N/S
611000 SOUS TRAITANCE		37 539,50	6,89	18 068,40	3,10	19 471,10 107,76
612010 CREDIT BAIL POLO		1 611,10	0,30	3 189,12	0,53	(1 578,02) -19,48
612020 CREDIT BAIL UTILITAIRE CADDY4		1 416,36	0,26	1 416,36	0,26	1 416,36
613200 LOCATION IMMOBILIERE		7 844,14	1,44	7 777,26	1,34	66,88 0,86
613320 LOCATION LOCAL		1 273,40	0,23	2 557,80	0,44	(1 284,40) -50,22
613330 LOCATION GREENKE		90,00	0,02	90,00	0,02	90,00
613540 LOCATION GOLF		5 943,36	1,09	5 943,36	1,02	57,60
614000 CHARGES LOCATIVES		7 805,06	1,43	7 640,00	1,31	165,06 2,16
615000 ENTRETEN ET REPARATIONS		2 204,01	0,40	1 883,29	0,32	320,72 17,03
616000 ASSURANCE		7 129,59	1,31	7 066,02	1,21	63,57 0,90
616100 ASSURANCE LOCATIONS		57,60	0,01	57,60	0,01	57,60
618100 DOCUMENTATION		1 002,69	0,18	228,00	0,04	(228,00) -100,00
621000 TELESURVEILLANCE		1 608,07	0,30	985,45	0,17	17,24 1,73
622200 COMMISSIONS ET COURTAGES/ENTE		1 335,60	0,25	140,00	0,02	(140,00) -100,00
622220 COM OESO FINANCEMENT		1 608,07	0,30	1 824,31	0,31	(216,24) -11,85
622230 FRAIS NOTIFICATION DAILLY		4 622,88	0,85	4 622,88	0,85	4 622,88
622610 AUTRES HONORAIRES		1 838,90	0,34	6 595,00	1,13	(4 756,10) -72,12

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros		01/01/2017 31/12/2017	12 mois	01/01/2016 31/12/2016	12 mois	Variations	%
622620	HONORAIRES GROUPE	26 500,00	4,86	74 920,00	12,87	(48 420,00)	-64,63
622700	FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX	64,59	0,01	806,22	0,14	(741,63)	-91,99
623100	PUBLICITE, INSERTION	1 200,00	0,22	183,33	0,03	1 016,67	554,56
623400	CADEAUX CLIENTELE	30,89	0,01	600,00	0,10	(569,11)	-94,85
624100	TRANSPORTS SUR ACHATS	367,10	0,07	1 521,99	0,26	(1 154,89)	-75,88
624200	TRANSPORTS SUR VENTES	191,93	0,04	156,03	0,03	35,90	23,01
625100	VOYAGES DEPLACEMENTS	2 868,26	0,53	3 862,24	0,66	(993,98)	-25,74
626100	FRAIS POSTAUX	472,05	0,09	470,81	0,08	1,24	0,26
626200	TELEPHONE FAX	3 830,40	0,70	3 989,27	0,69	(158,87)	-3,98
626210	TELECONFERENCE	496,80	0,09			496,80	
626300	INTERNET	1 593,07	0,29	1 600,73	0,28	(7,66)	-0,48
627000	FRAIS BANCAIRES	2 001,62	0,37	2 254,15	0,39	(252,53)	-11,20
627100	FRAIS DAILLY CE	1 265,10	0,23	3 238,00	0,56	(1 972,90)	-60,93
627200	FRAIS DAILLY CC	971,77	0,18			971,77	
628100	COTISATIONS	868,11	0,16	1 206,53	0,21	(338,42)	-28,05
Impôts, taxes & versements assimilés		5 516,79	1,01	2 028,54	0,35	3 488,25	171,96
631200	TAXE APPRENTISSAGE	372,04	0,07	251,83	0,04	120,21	47,73
633000	FORMATION PROFESSIONNELLE	300,93	0,06	203,71	0,04	97,22	47,72
633800	TAXES DIVERSES	45,48	0,01			45,48	
635110	CFE / CVAE	4 376,00	0,80	862,00	0,15	3 514,00	107,66
635140	TAXE VEHICULES SOCIETE			711,00	0,12	(711,00)	-100,00
635400	DROIT ENREGISTREMENT	422,34	0,08			422,34	
Salaires et traitements		65 648,91	12,05	37 392,66	6,43	28 256,25	75,57
641000	SALAIRES BRUTS	54 714,50	10,04	37 036,12	6,36	17 678,38	47,73
641200	CONGES PAYES	1 334,41	0,24	30,54	0,01	1 303,87	N/S
641500	INDEMNITE STAGIAIRE			326,00	0,06	(326,00)	-100,00
644000	REMUNERATION GERANCE	9 600,00	1,76			9 600,00	
Charges sociales du personnel		19 903,94	3,65	10 381,01	1,78	9 522,93	91,73
645100	COTISATIONS URSSAF	15 415,31	2,83	9 208,94	1,58	6 206,37	67,40
645200	MUTUELLE	1 276,96	0,23	996,96	0,17	280,00	28,09
645300	COTISATIONS RETRAITE	3 200,83	0,59	2 153,62	0,37	1 047,21	48,63
645700	CHARGES SUR PROV CP	595,84	0,11	166,99	0,03	428,85	256,81
647500	MEDECINE DU TRAVAIL	155,00	0,03	76,50	0,01	78,50	102,61
648000	FORMATION PERSONNEL	3 090,00	0,57			3 090,00	
649000	CICE	(3 830,00)	-0,70	(2 222,00)	-0,38	(1 608,00)	-72,37
Cotisations personnelles de l'exploitant		22 584,70	4,14			22 584,70	
646001	URSSAF CAUDAL	286,00	0,05			286,00	
646002	URSSAF NICAULT	1 056,02	0,19			1 056,02	
646003	URSSAF NICAULT ANT	2 897,81	0,53			2 897,81	
646100	CIPAV CAUDAL	6 391,08	1,17			6 391,08	
646101	CIPAV NICAULT	2 414,00	0,44			2 414,00	
646200	GENERALI CAUDAL PREV GERANT	1 624,16	0,30			1 624,16	
646201	GENERALI CAUDAL RETRAIT MADELI	1 799,16	0,33			1 799,16	
646210	GENERALI NICAULT RETR MADELIN	841,32	0,15			841,32	
646211	GENERALI NICAULT SANTE	3 538,11	0,63			3 538,11	
646212	GENERALI NICAULT PREV GERANT	1 727,04	0,32			1 727,04	
646300	RSI NICAULT	323,00	0,06			323,00	
646310	RSI CAUDAL	(313,00)	-0,06			(313,00)	
Dotation aux amortissements sur immobilisations		2 300,00	0,42	204,44	0,04	2 095,56	N/S
681120	DOT AUX AMORT DES IMMOB	2 300,00	0,42	204,44	0,04	2 095,56	N/S
Autres charges de gestion courante		14,18		20,61		(6,43)	-31,20
658000	CHARGES DIVERSES DE GESTION	14,18		20,61		(6,43)	-31,20

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros	01/01/2017 31/12/2017	12 mois	01/01/2016 31/12/2016	12 mois	Variations	%
Résultat d'exploitation	16 988,01	3,12	11 303,23	1,94	5 684,78	50,29
Total des produits financiers						
Total des charges financières	3 217,26	0,59	3 924,62	0,67	(707,36)	-18,02
Intérêts et charges assimilées	3 217,26	0,59	3 924,62	0,67	(707,36)	-18,02
661160 INTERETS DES EMPRUNTS	329,11	0,06	835,32	0,14	(506,21)	-60,60
661500 INTERETS BANCAIRES	2 888,15	0,53	3 089,30	0,53	(201,15)	-6,51
Résultat financier	(3 217,26)	-0,59	(3 924,62)	-0,67	707,36	18,02
Résultat courant avant impôts	13 770,75	2,53	7 378,61	1,27	6 392,14	86,63
Total des produits exceptionnels	310,00	0,06	1 586,00	0,27	(1 276,00)	-80,45
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	310,00	0,06	1 586,00	0,27	(1 276,00)	-80,45
772000 PRODUITS EXCEPT ANT	310,00	0,06	1 586,00	0,27	(1 276,00)	-80,45
Total des charges exceptionnelles	494,39	0,09	5 248,03	0,90	(4 753,64)	-90,58
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	494,39	0,09	5 248,03	0,90	(4 753,64)	-90,58
671200 PV NON DEDUCTIBLES	494,39	0,09	1 276,00	0,22	(781,61)	-61,23
672000 CHARGES ANTERIEURES			3 972,03	0,68	(3 972,03)	-100,00
Résultat exceptionnel	(184,39)	-0,03	(3 662,03)	-0,63	3 477,64	94,96
Impôts sur les bénéfices	1 538,00	0,28	522,00	0,09	1 016,00	194,64
695000 IMPOT SUR LES SOCIETES	1 538,00	0,28	522,00	0,09	1 016,00	194,64
Résultat de l'exercice	12 048,36	2,21	3 194,58	0,55	8 853,78	277,15

IMPRIMES FISCAUX

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Direction Générale des Finances Publiques

IMPOT SUR LES SOCIETES

Timbre à date du service

Exercice ouvert le **01012017** et clos le **31122017** Régime simplifié d'imposition Régime réel normal

Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble de groupe Si PME innovante Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime)

Si vous êtes l'entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223-I-1 quinquièmes C du CGI)

Si vous êtes une entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD

Si une autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258, indiquer le nom et la localisation :

Adresse du service où doit être déposée cette déclaration : **SIE BORDEAUX PESSAC RUE JULES FERRY 33090 BORDEAUX CEDEX**

Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du siège social si elle est différente du principal établissement :

A IDENTIFICATION

Identification du destinataire

**SARL 2GCOM
218 AVENUE DU HAUT LEVEQUE
CHATEAU BERSOL BAT 5**

33600 PESSAC

651

320613

43486524200029

Insp. IFU

N° dossier

N° Siret

B ACTIVITE

Activités exercées (souligner l'activité principale) :
COMMERCE ORDINATEURS ET EQU
Si vous avez changé d'activité, cochez la case

Préciser éventuellement : l'ancienne adresse en cas de changement :

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires. (Article 223 A à U du CGI)

- Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

- Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère.

n° SIRET

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice)

1 Résultat fiscal Bénéfice imposable au taux de 33,1/3 % Bénéfice imposable au taux de 28 % Bénéfice imposable au taux de 15 % **10 251** Déficit (report de la ligne XO du 2058A ou 372 du 2033B)

2 Plus-values Plus-values à long terme imposables au taux de 15 % Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15% (ligne 17 du tableau n° 2059-A ou 591 du 2033-C) (sous déduction du montant imposé à 15% du cadre 1)

Plus-values à long terme imposables au taux de 19 % Autres plus-values imposables au taux de 19 % Plus-values à long terme imposables au taux de 0 % Plus-values exonérées art.238 quinquièmes

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2

Entreprises nouvelles art. 44 sexies Jeunes entreprises innovantes Zones franches urbaines Pôle de compétitivité

Entreprises nouvelles art.44 septies Zones franches d'activité art.44 quaterdécies Autres dispositifs Zone de restructuration de la défense art 44 terdecies

Sociétés d'investissements immobiliers cotées Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer - ou - selon le cas) Plus-values exonérées relevant du taux à 15%

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif, art. 244 quater W dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

D IMPUTATIONS (cf. la notice de la déclaration 2065) Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %).

1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au relevé de solde d'impôt sur les sociétés ou afférent aux primes de remboursement

2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité. Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé n° 2066

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice) Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôt. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr.

CGA Viseur conventionné
Nom, adresse, téléphone, télécopie :
- Professionnel de l'expertise comptable : **ACTUARIEL EXPERTISE Immeuble Le Titanium Rue Cantelaudette 33310 LORMONT 0557544984**

- Conseil :
- CGA :
- N° d'agrément du CGA

A **PESSAC** le **14052018**
Signature et qualité du déclarant
CAUDAL FRANCIS GERANT

IMPOT SUR LES SOCIETES

ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise **SARL 2GCOM**
et Date de clôture de l'exercice **31122017**

H DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur la DADS 1 ou modèle 2460 de 2017, montant total des bases brutes fiscales inscrites dans la colonne 18 A. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées dans la colonne 20 C au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.

Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

CE CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION MOINS-VALUES A LONG TERME (MVLT) (voir les explications figurant sur la notice)

Taux de 15 %
(art. 219 I a ter et a quater du CGI)

MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice

MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice

MVLT réalisée au cours de l'exercice

MVLT restant à reporter

Désignation de l'entreprise : SARL 2GCOM		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12					
Adresse de l'entreprise : 218 AVENUE DU HAUT LEYEOUE 33600 PESSAC		Durée de l'exercice précédent * 12					
Numéro SIRET * 4 3 4 8 6 5 2 4 2 0 0 0 2 9			Néant <input type="checkbox"/> *				
		Exercice N, clos le, 31122017					
		N-1 31122016					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2				
		Net 3					
		Net 4					
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement*	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	254	254	
		Fonds commercial (I)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	25 663	16 667	8 996
Immobilisations en cours		AV	AW				
Avances et acomptes		AX	AY				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV			
	Créances rattachées à des participations	BB	BC				
	Autres titres immobilisés	BD	BE				
	Prêts	BF	BG				
	Autres immobilisations financières *	BH	BI	1 938		1 938	
TOTAL (II)		BJ	BK	27 854	16 921	10 933	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	62 150	62 150	72 143
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
	CREANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	156 888		156 888
		Autres créances (3)	BZ	CA	54 304		54 304
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE			
Disponibilités		CF	CG	5 613		5 613	
Charges constatées d'avance (3) *		CH	CI				
TOTAL (III)		CJ	CK	278 955		278 955	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN					
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	IA	306 809	16 921	289 888	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	1 938	(3) Part à plus d'un an : CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise <u>SARL 2GCOM</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :37.700.....)	DA	37 700	37 700
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK,)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	3 770	2 361
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1,)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ,)	DG	46 592	44 807
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	12 048	3 195
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
		TOTAL (I)	100 111	88 062
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	95 050	144 764
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI,)	DV	1 550	1 160
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	46 686	36 428
	Dettes fiscales et sociales	DY	38 904	25 142
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA	7 586		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	189 778	207 494	
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	289 888	295 556	
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	189 778	201 354	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	88 910	122 959	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

		Désignation de l'entreprise : SARL 2GCOM						Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N						Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	347 185	FB		FC	347 185		443 364	
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens}^* \\ \text{services}^* \end{array} \right.$	FD		FE		FF				
		FG	197 727	FH		FI	197 727		138 591	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	544 912	FK		FL	544 912		581 954	
	Production stockée *					FM				
	Production immobilisée *					FN				
	Subventions d'exploitation					FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP			18	
	Autres produits (1) (11)					FQ	152		182	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	545 064		582 155
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	190 922		312 656	
	Variation de stock (marchandises) *					FT				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	77 900		45 134	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV	9 993		(1 054)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	133 292		164 088	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	5 517		2 029	
	Salaires et traitements *					FY	65 649		37 393	
	Charges sociales (10)					FZ	42 489		10 381	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements}^* \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$					GA	2 300		204
							GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC			
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD				
	Autres charges (12)					GE	14		21	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	528 076		570 851	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	16 988		11 303	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL				
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM				
	Différences positives de change					GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO				
Total des produits financiers (V)						GP				
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	3 217		3 925	
	Différences négatives de change					GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT				
Total des charges financières (VI)						GU	3 217		3 925	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(3 217)		(3 925)	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	13 771		7 379	

Désignation de l'entreprise SARL 2GCOM			Néant <input type="checkbox"/> *			
			Exercice N	Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	310	1 586	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	310	1 586	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	494	5 248	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	494	5 248	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	(184)	(3 662)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	1 538	522		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	545 374	583 741	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	533 326	580 546	
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)			HN	12 048	3 195	
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO			
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY			
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP			
		- Crédit-bail immobilier	HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées		IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
	(9) Dont transferts de charges		A1		18	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	22 585		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3				
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4				
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6				
	obligatoires	A9	22 585			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N			
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
regul facture 2016 Quadria				310		
PENALITES			494			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
			Charges antérieures	Produits antérieurs		

Désignation de l'entreprise SARL 2GCOM										Néant <input type="checkbox"/>	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		3	
								2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	254	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
	Installations générales, agencements * et aménagements des constructions		[Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants	M3		KS		KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW		KX	
		Matériel de transport *				KY	11 873	KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	13 789	LC		LD	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes					LK		LL		LM	
	TOTAL III					LN	25 663	LO		LP	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
	Autres participations					8U		8V		8W	
	Autres titres immobilisés					IP		IR		IS	
	Prêts et autres immobilisations financières					IT	1 938	IU		IV	
	TOTAL IV					LQ	1 938	LR		LS	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)					ØG	27 854	ØH		ØJ		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
						par virement de poste à poste		3		4	
						1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		2	
										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN		CØ		DØ	D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO		LV	254	LW	IX
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY	LZ
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		MC
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF
	Inst. gales, agencés et am. des constructions				IS		MG		MH		MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ		MK	ML
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers				IU		MM		MN	MO
		Matériel de transport				IV		MP	11 873	MQ	MR
	Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW		MS	13 789	MT	MU	
	Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW	MX	
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA	NB
Avances et acomptes					NC		ND		NE	NF	
TOTAL III					IY		NG	25 663	NH	NI	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		ØU		M7	ØW
	Autres participations					IØ		ØX		ØY	ØZ
	Autres titres immobilisés					II		2B		2C	2D
	Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E	1 938	2F	2G
	TOTAL IV					I3		NJ	1 938	NK	2H
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)					I4		ØK	27 854	ØL	ØM	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Exercice N clos le : 3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0 | 1 | 7

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : **SARL 2GCOM**Néant

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :

a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;

b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B

DEFICITS REPORTABLES AU 31 DECEMBRE 1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPECIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DEBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHEE AU RESULTAT DE L'EXERCICE -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan: de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL 2GCOM							Néant <input type="checkbox"/>			
CADRE A										
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *										
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement			CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles			PE		PF		PG		PH	
TOTAL I			254						254	
Terrains			PI		PJ		PK		PL	
Constructions			PM		PN		PO		PQ	
			PR		PS		PT		PU	
Sur sol d'autrui			PV		PW		PX		PY	
Inst. générales, agencements et aménagement des constructions			PZ		QA		QB		QC	
Installations techniques, matériel et outillage industriels			QD		QE		QF		QG	
Autres immobilisations			QH		QI		QJ		QK	
corporelles			QL		QM		QN		QO	
Inst. générales, agencements, aménagement divers			QP		QR		QS		QT	
Matériel de transport			QU		QV		QW		QX	
Matériel de bureau et informatique, mobilier			2 300		2 300		2 300		2 878	
Emballages récupérables et divers			13 789		13 789		13 789		13 789	
TOTAL III			14 367		2 300		2 300		16 667	
TOTAL GENERAL (I + II + III)			14 621		2 300		2 300		16 921	
CADRE B										
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES										
Immobilisations amortissables		DOTATIONS				REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6		
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1		
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8		
Constructions		Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6		
		Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4	
Inst. techniques mat. et outillage		S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2		
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9		
Autres immob. corporelles		Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6		
		Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5	
Mat. bureau et inform. mobilier		V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3		
Emballages récup. et divers		W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1		
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8		
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL			NM			NO		
Total général (I + II + III + IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV		
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ		
CADRE C										
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler							Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations							SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

7 PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise : **SARL 2GCOM**

Néant *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations <ul style="list-style-type: none"> - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) * 	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		9U	9V	9W	9X
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 	UE	UF		
		UG	UH		
		UJ	UK		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

Désignation de l'entreprise : SARL 2GCOM						Néant <input type="checkbox"/>		
CADRE A		ETAT DES CREANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations		UL		UM	UN		
	Prêts (1) (2)		UP		UR	US		
	Autres immobilisations financières		UT	1 938	UV	1 938	UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA					
	Autres créances clients		UX	156 888	156 888			
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieurement constituée * UO)		ZI					
	Personnel et comptes rattachés		UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	2 292	2 292		
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	7 596	7 596		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN				
		Divers		VP				
	Groupe et associés (2)		VC	40 916	40 916			
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	3 500	3 500			
	Charges constatées d'avance		VS					
	TOTAUX			VT	213 130	VU	213 130	VV
RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
		des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF				
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y						
Autres emprunts obligataires (1)		7Z						
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	88 910	88 910			
	à plus d' 1 an à l'origine		VH	6 140	6 140			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	46 686	46 686				
Personnel et comptes rattachés		8C	3 728	3 728				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	11 464	11 464				
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E					
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	22 649	22 649			
	Obligations cautionnées		VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	1 063	1 063			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J						
Groupe et associés (2)		VI	1 550	1 550				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	7 586	7 586				
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ						
Produits constatés d'avance		8L						
TOTAUX			VY	189 778	VZ	189 778		
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	16 196	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL	(39 366)
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	31 861	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.			

Désignation de l'entreprise : SARL 2GCOM						Néant <input type="checkbox"/>		Exercice N, clos le : 31122017			
I. REINTEGRATIONS						BENEFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE					
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR) { de l'exploitant ou des associés de son conjoint		moins part déductible *		à réintégrer :		WA	12 048			
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE	WB				
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	WC				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		RB	XE				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX	XW	494			
	Amendes et pénalités		WJ	494	Charges financières (art.212 bis) *		XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*								XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)								I7	1 538	
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	K7				
	Moins-values nettes a long terme	- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)						I8			
- imposées au taux de 0 %						ZN					
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *				- Plus-values nettes à court terme		WN					
				- Plus-values soumises au régime des fusions		WO					
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)											
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW	WQ			
		Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art.209C)		SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8	Y1			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage											
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage											
						TOTAL I		WR	14 081		
II. DEDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE					
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *											
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréés dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)											
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)				WV				
			- imposées au taux de 0 %				WH				
			- imposées au taux de 19 %				WP				
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures				WW				
			- imputées sur les déficits antérieurs				XB				
Autres plus-values imposées au taux de 19 %											
Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *											
Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts :		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A	XA				
Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer * .											
Mesures d'incitation	Majoration d'amortissement *						XD				
	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9	Entreprises nouvelles 44 sexies		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5	
		Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)		L6	Société investissement immobilier cotées (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA	
		Zone franche urbaine-TE (art. 44 octies et octies A)		OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		IF	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)		XC	
								Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC	
										XS	
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)											
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle pour investissement		X9	Créance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI	XG 3 830			
Dédutions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage											
						TOTAL II		XH	3 830		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II)		XI	10 251		XJ				
		déficit (II moins I)									
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL			XL				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*											
RESULTAT FISCAL BENEFICE (ligne XN) ou DEFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN	10 251		XO	0			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

DEFICITS, INDEMNITES POUR CONGES A PAYER ET PROVISIONS NON DEDUCTIBLES

Désignation de l'entreprise **SARL ZGCOM**

Néant

I. SUIVI DES DEFICITS	
Deficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4
Deficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)	K5
Deficits reportables (différence K4 - K5)	K6
Deficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)	Y1
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + Y1)	YK
II. INDEMNITES POUR CONGES A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES	
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT
3 728	
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT	

(à détailler sur feuille séparée)	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, le bis A1, 2 du CGI *	ZV
ZW	
Reprises sur l'exercice	
Provisions pour risques et charges *	
8X	8Y
8Z	9A
9B	9C
Provisions pour dépréciation *	
9D	9E
9F	9G
9H	9I
Charges à payer	
9K	9L
9M	9N
9P	9R
9S	9T
9N = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN
à reporter au tableau 2058-A :	
TOTALUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	
YO	YU

CONSEQUENCE DE LA METHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)	
Montant au début de l'exercice	LI
Imputations	
Montant net à la fin de l'exercice	
↑ ligne WI	
↑ ligne WU	

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS

art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)

XU

Montant de la réintégration ou de la déduction

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.
 (1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise : SARL 2GCOM										Néant <input type="checkbox"/> *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB	1 409					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	3 195		Dividendes	- Autres réserves	ZD	1 786					
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions		ZE						
					Report à nouveau		ZF						
	TOTAL I	ØF	3 195			(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZG						
				TOTAL II	ZH	3 195							
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7			YQ								
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR								
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS								
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance				YT	37 540		18 068					
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) et de copropriété	J8	15 151		XQ	22 956		23 918					
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU	1 003		985					
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	35 970		84 286					
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV								
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES			ST	35 824		36 830					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	133 292		164 088					
IMPOTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	4 376		862					
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS			ØZ	1 141		1 167					
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	5 517		2 029					
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée				YY	110 342		133 372					
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	73 318		106 017					
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS I, ou modèle 2460 de 2017) *				ØB	54 715							
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				ØS								
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK		%		%				
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP											
									- Filiales et participations (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann.III au CGI) Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR			
									- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	RG			
									- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	RH			
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL					
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC					
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO					
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF					
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ								

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SARL 2GCOM					Néant <input type="checkbox"/>		
A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle	
①		②	③	④	⑤	⑥	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19% (1)
⑦				⑧	⑨	19%	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+			
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+			
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+			
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+			
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))							
CADRE B : plus ou moins value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))			(A)	(B)	(C)		
CADRE C : autres plus-values taxables à 19% (11)				(Ventilation par taux)			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **SARL 2GCOM**

Néant *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,80 % ② .	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art.219 I a sexies-0 bis du CGI) ③ .	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ④ .	

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.
- ② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12,80 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ③	Solde des moins-values à 12,80 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1		
	N - 2		
	N - 3		
	N - 4		
	N - 5		
	N - 6		
	N - 7		
	N - 8		
	N - 9		
	N - 10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES *

Origine ①	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑤	Solde des moins-values à reporter col. ⑦ = ② - ③ + ④ - ⑤ - ⑥
	A 19 %, 16,5% (1) ou à 15 % ②	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 du CGI) ③	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI) ④	A 15 % Ou A 16,5 % (1) ⑥		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1					
	N - 2					
	N - 3					
	N - 4					
	N - 5					
	N - 6					
	N - 7					
	N - 8					
	N - 9					
	N - 10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

**RESERVE SPECIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : **SARL ZGCOM** Néant

I SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N

Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)		1				
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2				
TOTAL (ligne 1 et 2)		3				
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5				
TOTAL (ligne 4 et 5)		6				
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7				

II RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)	
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	1
réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	2
donnant lieu à complément d'impôt	3
ne donnant pas lieu à complément d'impôt	4
montant de la réserve à la clôture de l'exercice	5

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

16

**CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRITORIALE
VALEUR AJOUTEE ET EFFECTIFS**
Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL 2GCOM		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : 01012017 et clos le : 31122017		Durée en nombre de mois 12	
Si l'entreprise est membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN et la dénomination de la société tête de groupe :			
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA		544 912
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT		
TOTAL 1	OX		544 912
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH		152
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM		152
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	ON		268 822
Variation négative des stocks	OQ		9 993
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR		115 114
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW		14
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ		393 943
III - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	151 121
IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF)	SA		151 121
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX		544 912
Effectifs au sens de la CVAE	EY		
Période de référence	GY	GZ	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	HR		
V - Cotisation Foncière des Entreprises : qualification des effectifs			
Effectifs moyens du personnel	YP		2
dont apprentis	YF		
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		

17 COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'am. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

(1) Néant

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE **3|1|1|2|2|0|1|7**

N° SIRET **4|3|4|8|6|5|2|4|2|0|0|0|2|9**

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE **SARL 2GCOM**

ADRESSE (voie) **218 AVENUE DU HAUT LEVEQUE CHATEAU BERSOL BAT 5**

CODE POSTAL **33600** VILLE **PESSAC**

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1
---	----	---

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	3 770
--	----	-------

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	
---	----	--

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	
--	----	--

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique **SARL** Dénomination **NUADA**
 N° SIREN (si société établie en France) **504194630** % de détention **100,00** Nb de parts ou actions **3 770**
 Adresse : N° **26** Voie **ALLEE DES PALOMBES**
 Code postal **33610** Commune **CANEJAN** Pays **FRANCE**

Forme juridique _____ Dénomination _____
 N° SIREN (si société établie en France) _____ % de détention _____ Nb de parts ou actions _____
 Adresse : N° _____ Voie _____
 Code postal _____ Commune _____ Pays _____

Forme juridique _____ Dénomination _____
 N° SIREN (si société établie en France) _____ % de détention _____ Nb de parts ou actions _____
 Adresse : N° _____ Voie _____
 Code postal _____ Commune _____ Pays _____

Forme juridique _____ Dénomination _____
 N° SIREN (si société établie en France) _____ % de détention _____ Nb de parts ou actions _____
 Adresse : N° _____ Voie _____
 Code postal _____ Commune _____ Pays _____

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) _____ Nom patronymique _____ Prénom(s) _____
 Nom marital _____ % de détention _____ Nb de parts ou actions _____
 Naissance : Date _____ N° département _____ Commune _____ Pays _____
 Adresse : N° _____ Voie _____
 Code postal _____ Commune _____ Pays _____

Titre (2) _____ Nom patronymique _____ Prénom(s) _____
 Nom marital _____ % de détention _____ Nb de parts ou actions _____
 Naissance : Date _____ N° département _____ Commune _____ Pays _____
 Adresse : N° _____ Voie _____
 Code postal _____ Commune _____ Pays _____

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/0 (1) Néant

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 3|1|12|20|17

N° SIREN 4|3|4|8|6|5|2|4|2|0|0|0|2|9

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL 2GCOM

ADRESSE (voie) 218 AVENUE DU HAUT LEVEQUE CHATEAU BERSOL BAT 5

CODE POSTAL 33600 VILLE PESSAC

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>	
N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>		% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>	
Code postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/>	Pays <input type="text"/>
Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>	
N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>		% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>	
Code postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/>	Pays <input type="text"/>
Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>	
N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>		% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>	
Code postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/>	Pays <input type="text"/>
Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>	
N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>		% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>	
Code postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/>	Pays <input type="text"/>
Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>	
N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>		% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>	
Code postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/>	Pays <input type="text"/>
Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>	
N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>		% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>	
Code postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/>	Pays <input type="text"/>
Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>	
N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>		% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>	
Code postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/>	Pays <input type="text"/>

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



2900-SD
(2018)

Formulaire obligatoire
Art. 46 quater-0 BA
de l'annexe III au CGI

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

**SUIVI DES INTERETS DUS A DES SOCIETES LIEES OU REMUNERANT
DES EMPRUNTS GARANTIS PAR DES SOCIETES LIEES DIFFERES
EN APPLICATION DE L'ARTICLE 212 DU CGI**

Dénomination de l'entreprise	SARL 2GCOM	N°Siret	43486524200029
Adresse	218 AVENUE DU HAUT LEVEQUE CHATEAU BERSOL BAT 5 33600 PESSAC		

I - QUOTITE D'INTERETS DIFFERES AU TITRE DE L'EXERCICE

Intérêts déductibles (cf. I de l'article 212 du CGI) versés à des entreprises liées ou rémunérant des emprunts garantis par des sociétés liées au titre de l'exercice	(a)	
Moyenne des sommes mises à disposition par des entreprises liées au titre de l'exercice	(b)	
Montant des capitaux propres au début ou à la fin de l'exercice ⁽¹⁾	(c)	100 111
Ratio d'endettement = (a) x [1,5 x (c) / (b)]	(d)	
Résultat courant avant impôts de l'exercice ⁽²⁾	(e)	13 771
Dotations aux amortissements de l'exercice et quote-part de loyer de crédit-bail prise en compte dans le prix de levée d'option	(f)	
Ratio de couverture d'intérêts = 25% x [(e) + (f) + (a)]	(g)	3 443
Ratio d'intérêts servis par des entreprises liées = montant des intérêts reçus des entreprises liées	(h)	
Montant le plus élevé des trois ratios [(d) ou (g) ou (h)]	(i)	3 443
FRACTION D'INTERETS DIFFERES AU TITRE DE L'EXERCICE = (a) - (i) [Si (j) < 150 000 euros indiquer 0]	(j)	0

II- SUIVI DES INTERETS DIFFERES

Stock d'intérêts différés à l'ouverture de l'exercice ⁽³⁾	Créés au titre du dernier exercice clos	(k)	
	Créés antérieurement au dernier exercice clos	(l)	
Montant de la décote ⁽⁴⁾ = (l) x 5%		(m)	
Stock d'intérêts différés restant à imputer après décote à l'ouverture de l'exercice = (k) + (l) - (m)		(n)	
Plafond d'intérêts différés imputables au titre de l'exercice = (g) - (a) [si (o) < 0, indiquer 0]		(o)	3 443
Montant d'intérêts différés issus d'exercices antérieurs et imputés au titre de l'exercice ⁽⁵⁾		(p)	
Stock d'intérêts différés à la clôture de l'exercice = (n) + (j) - (p) ⁽⁶⁾		(q)	

⁽¹⁾ ou montant du capital social à la fin de l'exercice si la société respecte les dispositions édictées par le code de commerce et plus particulièrement les articles L223-42, L225-248 et L241-6 et L242-29 de ce code.

⁽²⁾ solde intermédiaire de gestion comptable déterminé dans les conditions prévues par l'article 532-7 du plan comptable général (ligne GW du tableau n°2052).

⁽³⁾ Pour les membres d'un groupe fiscal, ce stock se limite aux intérêts différés non encore imputés créés avant la date d'entrée dans le groupe, ainsi qu'à ceux transférés sur agrément à la société membre bénéficiaire des apports à l'issue d'opération de restructuration (cf 6 de l'article 223 I, et II de l'article 209 du CGI).

⁽⁴⁾ en cas d'application de la tolérance prévue au n° 140 du BOI-IS-BASE-35-20-40-10 (exercice d'une durée inférieure à 12 mois) porter en (m) le montant de la décote à son prorata en mois étant précisé que pour apprécier la durée de l'exercice tout mois entamé est pris en compte pour un mois plein.

⁽⁵⁾ (p) = (o) dans la limite de (n).

⁽⁶⁾ Pour les membres d'un groupe fiscal, il convient de ne pas majorer le stock de la variable (j) (cf. 14ème alinéa de l'article 223B du CGI).



RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE _____ ou exercice

Désignation de l'entreprise SARL 2GCOM
Adresse 218 AVENUE DU HAUT LEVEQUE33600 PESSACdu 01/01/2017
au 31/12/2017

A - FRAIS ALLOUES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX REMUNEREES : v. notice ①								
NOM, PRENOM ET EMPLOI OCCUPE					ADRESSE COMPLETE			
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
REMUNERATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DEPENSES ET CHARGES AFFERENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	
Total	

C - ELEMENTS DE REFERENCE (v. notice ①) :		
Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨
- de l'exercice(total col. 9 + total col. 10) ⑩		- de l'exercice ⑩
- de l'exercice précédent ⑩		- de l'exercice précédent ⑩
Nom et qualité du signataire CAUDAL FRANCIS GERANT		A PESSAC....., le 14/05/2018..... Signature,

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche



N°2079-CICE-FC-SD

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
CREDIT D'IMPOT POUR LA COMPETITIVITE ET L'EMPLOI
 (article 244 quater C du Code Général des Impôts)
 Dépenses engagées au titre de l'année civile 2 017
 FICHE D'AIDE AU CALCUL

Ce formulaire ne constitue pas une déclaration. Il n'a pas à être transmis spontanément à l'administration.
 La déclaration des réductions et crédits d'impôt n° 2069-RCI-SD constitue le support déclaratif du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi.

Exercice ouvert le 01012017 Clos le 31122017

Nom et prénoms ou dénomination et adresse de l'entreprise		N° SIREN de l'entreprise	
SARL 2GCOM 218 AVENUE DU HAUT LEVEQUE 33600 PESSAC		434865242	
		Ancienne adresse (en cas de changement) :	
Sociétés bénéficiant du régime fiscal des groupes de sociétés (article 223 A du CGI)		Désignation et adresse de la société mère :	N° SIREN de la société mère

I - CALCUL DU CREDIT D'IMPOT		ANNEE CIVILE 2 017	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt (reporter le montant cumulé figurant sur le bordereau récapitulatif de cotisation (BRC) ou la déclaration unifiée de cotisations sociales (DUCS) ou la déclaration trimestrielle de salaires (DTS) relatif au dernier mois ou au dernier trimestre de l'année) ¹	1		54 715
Montant du crédit d'impôt (ligne 1 x 7,00 %) ²	2		3 830
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L. 3141-30 du code du travail (secteurs du BTP, des transports, des spectacles et des dockers).	3a		
Montant de la majoration prévue à l'article L. 3141-30 du code du travail ((ligne 3a x 7,00 %) x 10/90)	3b		
Montant du crédit d'impôt majoré (ligne 2 + ligne 3b)	4		3 830
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés (reporter le montant indiqué ligne 7)	5		
Montant total du crédit d'impôt (ligne 2 ou ligne 4 + ligne 5)	6		3 830

II - CADRE A SERVIR PAR LES ENTREPRISES DECLARANTES QUI DETIENNENT DES PARTICIPATIONS DANS DES SOCIETES DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILES NON SOUMIS A L'IMPOT SUR LES SOCIETES				
Nom et adresse des sociétés de personnes ou groupements assimilés et n° SIREN	Montant total du crédit d'impôt 1	Montant de la créance "en germe" cédée (préfinancement) 2	% de droits détenus dans la société 3	Quote part du crédit d'impôt (1-2) x 3
			TOTAL	7

¹ Les entreprises éligibles au CICE sont tenues de s'acquitter de leurs obligations déclaratives à la fois auprès des organismes collecteurs des cotisations sociales et auprès de l'administration fiscale.

² Pour les rémunérations versées en 2015 à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer, le taux est fixé à 7,5 %

³ Cf. § 55 du BOI-BIC-RCI-10-150-20.

2079-CICE - Détail liste des sociétés

Forme juridique	Nom de la société	Adresse	Code postal	Commune	N° Siren	Montant total du crédit d'impôt	Montant de la créance "en germe" cédée	% de droits	Quote-part
Total									

III – CADRE A SERVIR POUR LA REPARTITION DU CREDIT D'IMPOT ENTRE LES ASSOCIES MEMBRES DE SOCIETE DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILES NON SOUMIS A L'IMPOT SUR LES SOCIETES

Nom et adresse des associés membres de sociétés de personnes ou groupements assimilés et n° SIREN (pour les entreprises)	Montant total du crédit d'impôt 1	Montant de la créance "en germe" cédée (préfinancement) 2	% de droits détenus dans la société 3	Quote part du crédit d'impôt (1-2) x 3
TOTAL				

IV - UTILISATION DE LA CREANCE

IV-1. Détermination du montant du crédit d'impôt disponible pour l'entreprise (sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés et les entreprises individuelles relevant de l'impôt sur le revenu) :

Cas général			
Montant du crédit d'impôt (hors quote-part résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) (report de la ligne 2 ou de la ligne 4)	8		3 830
Montant cédé à un établissement de crédit au titre du préfinancement ³	9		
Montant du crédit d'impôt disponible <i>Reporter en ligne 10 :</i> <i>- le résultat du calcul (ligne 8 - ligne 9) s'il est positif ;</i> <i>- zéro si le résultat du calcul (ligne 8 - ligne 9) est négatif ou égal à zéro.</i>	10		3 830
Montant total du crédit d'impôt disponible (incluant la quote-part résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) (ligne 7 du cadre II + ligne 10)	11		3 830

Cas particulier des sociétés relevant du régime de groupe (à compléter exclusivement par la société mère)			
Montant total du crédit d'impôt du groupe (totalisation de l'ensemble des montants de CICE des sociétés du groupe)	12		
Montant cédé à un établissement de crédit au titre du préfinancement ³	13		
Montant du crédit d'impôt disponible <i>Reporter en ligne 14 :</i> <i>- le résultat du calcul (ligne 12 - ligne 13) s'il est positif</i> <i>- zéro si le résultat du calcul (ligne 12 - ligne 13) est négatif ou égal à zéro.</i>	14		
Montant total du crédit d'impôt disponible (incluant la quote-part résultant de la participation des entreprises dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) [(totalisation de la ligne 7 de l'ensemble des déclarations du groupe) + ligne 14]	15		

IV-2. Entreprises à l'impôt sur les sociétés :

Montant imputé sur l'impôt sur les sociétés (dans la limite du montant de l'impôt dû et du crédit d'impôt déterminé ligne 11 ou ligne 15)	16		1 538
Montant restant à imputer sur l'impôt éventuellement dû des 3 années suivantes (cas général) ou dont la restitution (cas particuliers des entreprises nouvelles, jeunes entreprises innovantes et PME au sens communautaire et entreprises en procédure collective) est à demander sur le formulaire n°2573-SD	17		2 292

- Pour les sociétés hors régime de groupe :

Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5 et 6 doivent être reportés sur la déclaration n°2069-RCI-SD et ceux déterminés lignes 6 et 9 sur le relevé de solde n° 2572-SD.

- Pour la société mère d'un groupe de sociétés :

Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5 et 6 doivent être reportés sur la déclaration n°2069-RCI-SD et ceux déterminés lignes 12 et 13 sur le relevé de solde n° 2572-SD.

- Pour les sociétés filiales d'un groupe de sociétés :

Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5 et 6 doivent être reportés sur la déclaration n°2069-RCI-SD

³ Il convient de porter le montant total de la créance cédée, et non le montant de l'avance reçue.

2079-CICE - Détail liste des associés

Forme juridique	Nom de l'associé	Adresse	Code postal	Commune	N° Siren	Montant total du crédit d'impôt	Montant de la créance "en germe" cédée	% de droits	Quote-part
Total									

IV-3. Entreprises individuelles relevant de l'impôt sur le revenu : Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5 et 6 doivent être reportés sur la déclaration n°2069-RCI-SD et celui du crédit d'impôt disponible déterminé ligne 11 dans la partie réductions et crédits d'impôt de la déclaration de revenus n° 2042-C-PRO (case 8TL ou 8UW).

Les demandes de restitution anticipées ou à l'issue de la période d'imputation du crédit d'impôt non imputé sur l'impôt sur les sociétés sont formulées sur l'imprimé n°2573-SD par voie dématérialisée (procédure EDI ou EFI) ou sur l'imprimé n°2573-SD disponible sur le portail fiscal www.impots.gouv.fr.

2GCOM
Société à responsabilité limitée au capital de 37.700 €
Siège social : Château de Bersol, 218/228, Avenue du Haut Lévêque 33600 PESSAC
434 865 242 RCS BORDEAUX

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Monsieur,

Conformément aux dispositions légales, je vous ai réuni pour vous présenter mon rapport de gestion et vous demander d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Les comptes annuels qui vous sont présentés ont été établis dans le respect des règles de présentation et des méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

I - ACTIVITE DE LA SOCIETE

Au cours de cet exercice social, nous avons réalisé un chiffre d'affaires net de 544.912 € contre 581.954 € au 31 décembre 2016.

Nos charges d'exploitation se sont élevées globalement à 528.076 € contre 570.851 € au 31 décembre 2016.

Le résultat d'exploitation est donc de 16.988 € contre 11.303 € au décembre 2016.

En conséquence, et après déduction des charges financières (3.217 €), notre résultat se solde par un bénéfice de 12.048 € contre un bénéfice de 3.195 € au 31 décembre 2016.

II - PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ET AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous présentons les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

1) Bilan :

Les principaux postes du bilan figurent ci-après en annexe.

2) Compte de résultat :

Le compte de résultat de l'exercice est reproduit ci-après en annexe.

3) Résultats - Affectation

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017, qui est un bénéfice de 12.048,36 €, intégralement au poste « autres réserves » qui de 46.592,43 € serait porté à 58.640,79 €.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

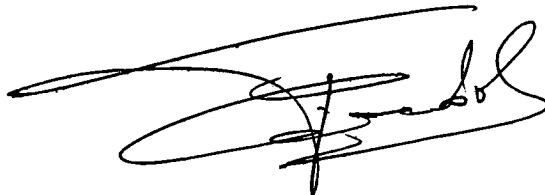
Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal pour 1.987 €.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous allons également vous présenter le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce.

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre gérant, pour l'exercice écoulé.

Le gérant
Francis CAUDAL



2GCOM
Société à Responsabilité Limitée au capital de 37.700 €
Siège social : Château de Bersol, 218/228, Avenue du Haut Lévêque 33600 PESSAC
434 865 242 RCS BORDEAUX

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 22 JUIN 2018

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

DEUXIEME RESOLUTION

L'associé unique décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017, qui est un bénéfice de 12.048,36 € intégralement au poste « autres réserves » qui de 46.592,43 € sera porté à 58.640,79 €.

L'associé unique prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes au cours des trois derniers exercices.

Pour copie certifiée conforme
Le gérant
Francis CAUDAL

